

Les pressions de Bruxelles pour la renégociation

ACCORDS FISCAUX. Le commissaire européen Algirdas Semeta s'apprête à prendre officiellement position sur les traités que Berlin et Londres ont signé avec Berne.

La Commission européenne presse publiquement l'Allemagne et la Grande-Bretagne à renégocier les accords fiscaux qu'elles ont passés avec la Suisse. Eveline Widmer-Schlumpf doit se rendre cette semaine à Bruxelles pour défendre à nouveau la position suisse. Le commissaire européen chargé de la fiscalité Algirdas Semeta, opposé à la multiplication d'accords bilatéraux entre pays de l'UE et Etats tiers, a indiqué «avoir bientôt l'intention de prendre officiellement position» dans le dossier des accords conclus par Berne avec Berlin et Londres. Les textes seraient prêts, entend-on déjà à Bruxelles. Fin octobre, la Commission,

sceptique après une première évaluation de la situation, avait déjà brandi la menace de «mesures correctives».

M. Semeta a fait cette déclaration alors que la cheffe du Département fédéral des Finances (DFE), Eveline Widmer-Schlumpf, a rencontré jeudi son homologue français François Baroin à Paris. La France a décidé pour l'instant de fermer la porte à la signature d'un accord tel que celui conclu par la Confédération avec Berlin et Londres. La Commission européenne se bat sur plusieurs fronts pour tenter de raisonner les Etats membres impliqués dans ces accords, mais aussi pour

avertir ceux qui seraient intéressés par une coopération future avec Berne. La France, à l'instar d'autres pays susceptibles d'être intéressés comme la Belgique ou les Pays-Bas, veut davantage de transparence au niveau européen avant de débattre de l'opportunité d'un tel contrat bilatéral. Pour Paris, les règlements européens et les compétences de la Commission doivent être tout d'abord reconnus. Des discussions techniques ont actuellement lieu entre des experts de la Commission et les autorités britanniques et allemandes pour les pousser à renégocier ces accords. A Berne, le besoin de revoir ces textes

n'existe pas, comme l'a souligné la semaine dernière à l'ats Mario Tuor, porte-parole du Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SFI). Le président de l'ASB, Patrick Odier, a lui aussi mis en garde contre l'éventualité de renégocier ces accords (*L'Agefi* du 18 novembre). M^{me} Widmer-Schlumpf doit rencontrer cette semaine M. Semeta à Bruxelles. Leurs discussions devraient cette fois-ci être plus intenses que lors de la dernière visite de la conseillère fédérale, le 8 novembre, lorsque la cheffe du DFE était allée défendre la position de Berne devant ses homologues de l'Union européenne. — (ats)

MARKETING-COMMUNICATION

M&C SAATCHI: nouvelle identité visuelle de Palexpo

La nouvelle identité visuelle de Palexpo a été dévoilée la semaine dernière lors des festivités qui marquaient le 30^e anniversaire de Palexpo. Créée en collaboration avec l'agence M & C Saatchi (Genève), cette nouvelle signalétique a pris place sur le bâtiment et le site internet de Palexpo le jeudi 17 novembre. Les créateurs M & C Saatchi décrivent ainsi ce nouveau logo: «4 modules de base s'assemblent. Chacun d'une couleur dérivée du rouge, ces 4 modules forment ensemble un signe qui symbolise le point de rencontre. Quand ils sont tous de couleur noire, ces 4 modules forment ensemble chacune des lettres du mot Palexpo créant ainsi une typographie propre, toujours en minuscule pour suggérer la proximité».

PUBLISUISSE: guide médias 2012

Le guide médias 2012 de Publisuisse est disponible. Ce guide est édité chaque année en français, en allemand et en italien. Il peut être commandé ou téléchargé gratuitement sur le site de Publisuisse. Il présente les principaux supports publicitaires, décrit leurs outils de planification et de réservation et fournit les chiffres clés du marché économique en Suisse.

FRIBOURG: guide pour expatriés

La Promotion économique du canton de Fribourg publie une nouvelle édition de son «Expatriates Guide» créé en 2002. Le document de 99 pages s'adresse en particulier aux personnes étrangères, qui s'installent dans le canton de Fribourg afin de travailler dans une entreprise internationale et qui souhaitent se familiariser avec leur nouvel environnement suisse et fribourgeois. Le guide est rédigé en anglais et contient de nombreuses informations et conseils sur le déménagement en Suisse, la vie quotidienne ou les offres de loisirs.

FORMATION

UNIGE: succès de l'Ecole d'avocature (ECAV)

L'Ecole d'avocature (ECAV) de l'Université de Genève (UNIGE) a ouvert ses portes en mars. Conçue en partenariat avec l'Ordre des avocats de Genève, cette école vise à apporter une formation d'un type nouveau aux étudiants désireux de devenir avocats. Elle s'inscrit à ce titre dans un renouvellement plus général de l'apprentissage du métier d'avocat, qui touche aussi bien à la durée du stage qu'aux examens de brevet à Genève. Elle a attiré plus de 300 inscriptions pour la première volée en février 2011. Et 300 inscriptions sont déjà enregistrées pour l'an prochain, comprenant 262 étudiants (dont 58 d'autres universités que l'UNIGE) et 38 avocats-stagiaires (dont 12 viennent d'autres cantons).

SVIT SCHOOL: record sur l'économie immobilière

La SVIT School annonce d'excellents résultats pour la cinquième volée du Cours d'introduction à l'économie immobilière, une formation qui permet d'acquies en six vendredis des connaissances de base dans tous les métiers de l'immobilier. Sur 40 participants à la session d'automne 2011, 38 candidats ont reçu leur certificat, ce qui correspond à un taux de réussite de 95%, un record depuis que ce cours est donné à Lausanne. Les trois meilleurs étudiants sont vu délivrer un prix spécial homegate.ch.

SAWI: innovation dans la communication manager

Le SAWI, centre suisse d'enseignement du marketing, de la publicité et de la communication, offrira dès avril 2012 une nouvelle formation de communication manager. Cette offre succède à la formation de directeur de la communication et répond aux exigences de l'Ofiamt pour obtenir, en plus du titre SAWI agréé IAA (International Advertising Association), le diplôme fédéral de responsable de la communication.

ENTREPRISES

SAGE: collaboration réussie avec startups.ch

Un an après le début de sa collaboration avec le portail de création d'entreprises startups.ch, Sage se réjouit car bon nombre des entreprises nouvellement fondées ont opté pour Sage 100 Light au cours des mois écoulés. Parallèlement, Sage a apporté son soutien aux Startups.ch Awards dotés de 250.000 francs Les Awards 2011 ont été décernés à Diamond Heels (des hauts talons taillés sur mesure), eSMART (système de gestion et d'optimisation de l'énergie pour particuliers), Stagen.com (plate-forme en ligne pour les indépendants de la musique).

Succès de la loi sur l'impôt libérateur

La loi sur l'imposition à la source au niveau international est mise en consultation jusqu'à vendredi. Elle pourra être invoquée pour d'autres accords de coopération que ceux conclus avec Berlin et Londres.

La plupart des partis soutiennent le Conseil fédéral dans sa volonté d'inscrire dans la loi les accords fiscaux comme ceux conclus avec l'Allemagne et la Grande-Bretagne. A l'exception des Verts et du PS, ils ne contestent pas la loi qui règle l'application de l'impôt libérateur et la régularisation d'argent «caché» en Suisse. La nouvelle loi sur l'imposition à la source au niveau international, mise en consultation jusqu'à vendredi, pourra être invoquée pour d'autres accords de coopération fiscale que ceux conclus avec Berlin et Londres.

Les personnes ayant tu au fisc allemand ou anglais des comptes en Suisse pourront régulariser leur situation par un impôt unique (représentant 19 à 34% du capital) ou en révélant leurs comptes. Les rendements du capital et les gains en capital seront soumis en outre à un impôt libérateur. Les Verts critiquent les «faibles amendes» prévues pour les banques qui ne prélèvent pas correctement l'impôt libérateur. Le parti veut que ces établissements paient 500.000 francs au lieu de 250.000 francs lorsqu'une telle action est intentionnelle.

S'il s'agit de négligence, les banques devraient s'acquitter de 150.000 francs et non des 100.000 francs souhaités par le Conseil fédéral. Le PS va même plus loin. Il souhaite une sanction de 200.000 francs. La loi prévoit que l'Administration fédérale des contributions (AFC) veille à l'application des accords et de la loi. Les banques de-

ront lui remettre le prélèvement unique de régularisation ou l'impôt libérateur, qui seront ensuite transmis au pays concerné.

«Dans un souci de transparence», l'AFC doit rendre ces sommes publiques, estiment les Verts et le PS. Elle doit en faire de même avec les demandes qui viennent de l'étranger.

Le PLR soutient entièrement le projet de loi, dont le but est de «créer la sécurité juridique nécessaire», un avis partagé par l'UDC. Le PDC l'approuve également. Il craint toutefois que le texte ouvre la voie en Suisse à un impôt sur les gains en capital.

Mais pour l'UDC, la Suisse ne devrait pas assumer les coûts d'une demande pour un impôt libérateur. Ceux-ci devraient être supportés entièrement par l'Etat requérant. La Confédération compte avec des montants de l'ordre de 6,5 millions de francs par an pour mettre en oeuvre les accords déjà sous toit. ■

La forte réduction des risques pour favoriser les actionnaires

UBS. La grande banque doit absolument s'adapter et tenir compte des prescriptions internationales Bâle III.

Avec sa réorientation stratégique, l'UBS se retrouve en «position de force», estime son nouveau directeur général (CEO) Sergio Ermotti dans une interview parue dans la *NZZ am Sonntag*. La grande banque veut à l'avenir favoriser ses actionnaires en réduisant ses risques.

Dans cette optique, UBS doit s'adapter à un nouvel environnement de marché et tenir compte des prescriptions internationales Bâle III. Avec ces nouvelles règles, de nombreuses activités ne peuvent plus être menées de manière rentable, dit M. Ermotti en évoquant la banque d'investissement. «Même des gens qui n'ont pas voulu l'admettre jusqu'ici devront s'adapter», selon le CEO d'UBS. Il s'attend à ce que ces nouvelles règles soient également appliquées aux Etats-Unis, même si ce sera plus tardivement qu'en Europe. La semaine passée, l'UBS avait



SERGIO ERMOTTI. «Des activités ne peuvent plus être menées de manière rentable avec ces règles.»

expliqué qu'elle allait réduire ses activités de banque d'investissement et se consacrer à nouveau plus intensément à la gestion de fortune. La banque a par ailleurs annoncé un retour aux dividendes «qui permettra de donner un signe de confiance» selon M. Ermotti.

L'UBS entend renforcer le contrôle des risques. Après le scandale découvert en septembre, quand les spéculations d'un courtier londonien lui ont causé une

perte de 2,3 milliards de francs et ont finalement coûté la tête d'Oswald Grubel, prédécesseur de M. Ermotti, la banque a notamment décidé d'arrêter le négoce d'actions en compte propre. «Mais une banque exempte de risques n'existe pas, admet M. Ermotti, pour qui avec 65.000 collaborateurs, nous aurons toujours ici où là des cas de ce genre». Nous devons par contre «contrôler suffisamment ces risques pour que leurs effets, financiers et de réputation, restent dans un cadre acceptable».

L'ancien conseiller fédéral radical Kaspar Villiger, président du conseil d'administration d'UBS depuis 2009 et qui cédera en mai 2012, plus tôt que prévu, sa place à l'Allemand Axel Weber, s'estime pour sa part injustement critiqué, a-t-il dit dans une interview parue dans la *SonntagsZeitung*. «Mais cela fait partie de cette tâche», reconnaît-il en disant ne pas

ÉLECTIONS FÉDÉRALES: énorme surprise à Berne

Enorme surprise dans le canton de Berne au 2^e tour pour l'élection au Conseil des Etats. L'UDC sortant Adrian Amstutz a été battu par le sénateur PBD Werner Luginbühl et par le socialiste Hans Stöckli. Ce résultat prive le Jura bernois de son seul siège au Conseil national. Le sortant Werner Luginbühl du Parti bourgeois-démocratique (PBD) a obtenu 216.685 suffrages, Hans Stöckli 166.990 et Adrian Amstutz 145.787. La lutte entre les candidats socialiste et UDC a été indécise jusqu'à la fin du dépouillement. La participation a atteint 46,8%. — (ats)

ÉLECTIONS FÉDÉRALES: Lombardi (PDC) et Abate (PLR) au Tessin

Le sénateur sortant Filippo Lombardi (PDC) et le conseiller national Fabio Abate (PLR) ont été élus hier au Conseil des Etats dans le canton du Tessin. Le Parti démocrate-chrétien et le Parti libéral-radical conservent donc leur siège. Le socialiste Franco Cavalli a échoué de peu. Avec 48.618 voix, le journaliste et éditeur Filippo Lombardi, 55 ans, est arrivé largement en tête lors du deuxième tour. — (ats)

LA BANQUE A ANNONCÉ UN RETOUR AUX DIVIDENDES QUI PERMETTRA DE DONNER UN SIGNE DE CONFIANCE.